

**Communiqué de presse**

**Enquête représentative Comparis sur les finances privées**

**L'écart entre riches et pauvres se creuse – cette évolution se reflète également dans les primes d'assurance maladie**

**En 2026, la Suisse apparaît divisée sur le plan financier : alors qu'environ trois quarts de la population adulte disposent en principe de suffisamment d'argent, les ménages à faible revenu sont nettement sous pression. C'est ce qu'indique une enquête représentative de Comparis. 4 ménages sur 10 dont le revenu brut est inférieur ou égal à 4000 francs se portent encore moins bien financièrement que l'an passé. Les primes maladie pèsent particulièrement lourd : près de la moitié des ménages à faible revenu ont parfois du mal à les payer. « Pour atténuer légèrement cette situation, on pourrait au moins accorder automatiquement à toutes les personnes éligibles une réduction de prime suffisamment élevée. Aujourd'hui, selon le canton, les personnes concernées doivent elles-mêmes entreprendre les démarches nécessaires. Il serait également avantageux de simplifier l'accès aux informations financières et aux possibilités de comparaison », déclare Michael Kuhn, expert Argent Comparis.**

Zurich, le 10 septembre 2026 – La situation financière de la population suisse reste globalement stable en 2026. Cependant, cette situation masque des réalités contrastées : environ un quart des adultes estiment que leur situation financière actuelle est moins bonne qu'en 2025. Les ménages à faible revenu sont nettement plus nombreux que ceux à revenu élevé à être dans ce cas : 41 % des personnes à faible revenu estiment que leur situation est moins bonne que l'an passé. En revanche, pour les revenus bruts du ménage supérieurs à 8000 francs, cette part n'est même pas d'un cinquième (18 %).

## La confiance dépend du revenu

Comment la situation financière est perçue pour l'année 2026, comparativement à 2025

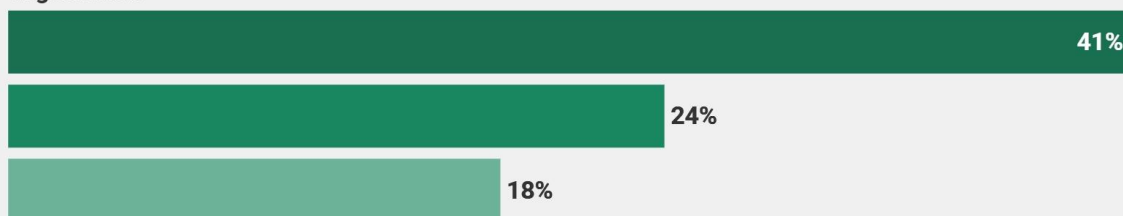


■ jusqu'à 4000 CHF ■ de 4000 à 8000 CHF ■ plus de 8000 CHF

### amélioration



### dégradation



Source : enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact (1040 personnes adultes interrogées, juillet 2026)

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

« L'économie se développe et l'écart entre riches et pauvres se creuse davantage. Cela risque d'alimenter les tensions sociales. Une mesure possible serait, par exemple, le versement automatique d'une réduction des primes suffisamment élevée aux personnes éligibles. Un accès plus facile aux informations financières et aux possibilités de comparaison pourrait également être utile », déclare Michael Kuhn, expert Consumer Finance Comparis. « L'idéal serait que toutes les personnes disposent en principe des informations financières pertinentes et puissent utiliser ces connaissances pour faire valoir leurs droits à une réduction de prime et trouver des produits moins chers. Cela aurait un effet positif sur leur porte-monnaie et leur sentiment d'efficacité personnelle. »

### Le pouvoir d'achat révèle l'écart de revenu

Le fossé financier se manifeste à travers différents indicateurs. Ainsi, parmi les personnes à faibles revenus, 6 sur 10 ont perdu en pouvoir d'achat par rapport à l'année dernière. Pour les revenus élevés, le tableau est inversé : plus de la moitié des personnes aisées peuvent s'offrir autant qu'en 2025. Seul un tiers environ des personnes dont le revenu du ménage dépasse 8000 francs doit se restreindre par rapport à l'année dernière.

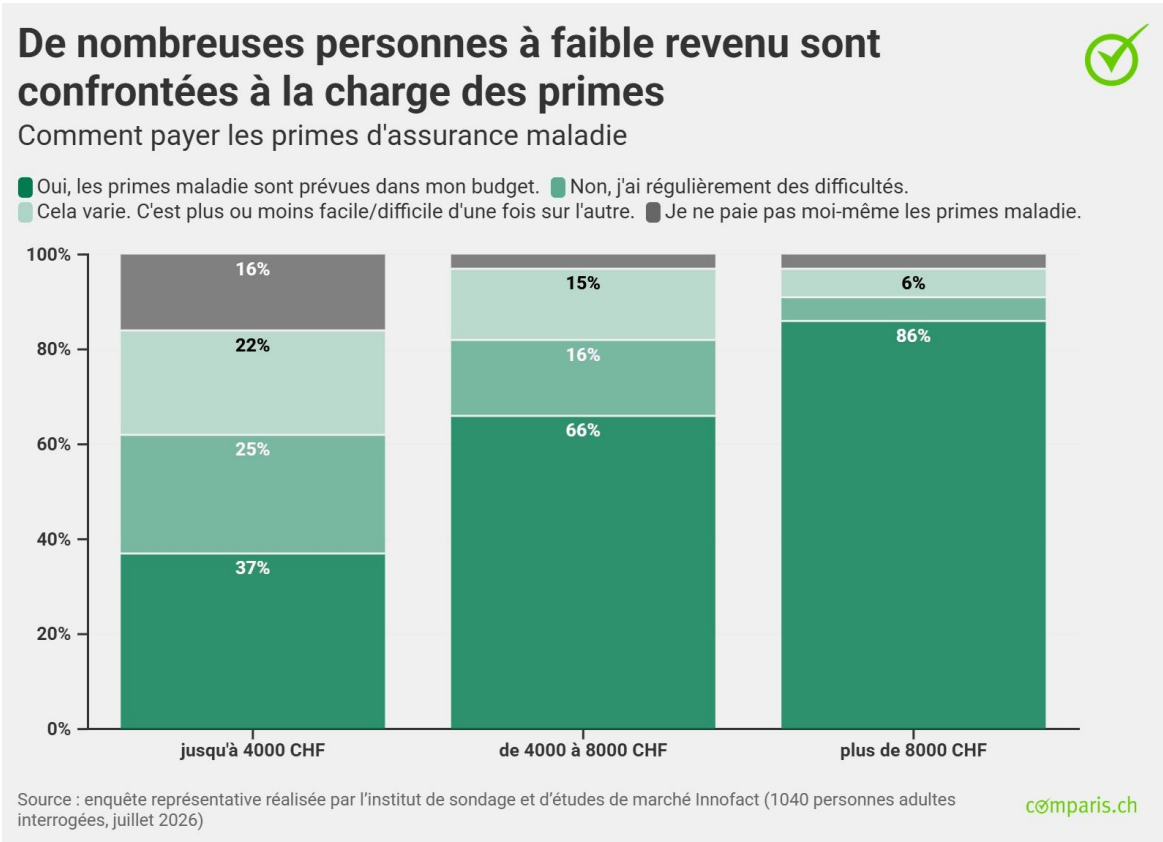
En outre, les personnes à faible revenu sont doublement désavantagées, car elles n'ont pas non plus d'argent pour épargner et investir. Un tiers des répondants à faible revenu a déclaré avoir rarement / ne jamais avoir assez d'argent de côté pour pouvoir épargner. En revanche, deux tiers des ménages dont le revenu dépasse les 8000 francs épargnent, et près de la moitié utilisent les fonds libérés pour des investissements financiers. Parmi les faibles revenus, cette part est de 7 %.

« La Suisse évolue ainsi de plus en plus vers une société où les plus aisés continuent d'accroître leur patrimoine, tandis que les autres s'appauvrissent », déclare Michael Kuhn. « Il est donc d'autant plus important de déployer des efforts pour améliorer l'éducation financière dès l'âge scolaire et pour permettre aux personnes peu qualifiées et à faible revenu d'accéder sans entrave à toutes les informations financières pertinentes », poursuit Michael Kuhn. Ainsi, une analyse de Comparis de mai 2026 montre, par exemple, que seule la moitié des ménages dont le revenu mensuel brut est inférieur ou égal à 4000 francs utilisent des services de comparaison et réalisent ainsi des économies sur leurs achats. Parmi les ménages à haut revenu, cette part est de plus de trois quarts.

### Les primes maladie mettent les ménages à rude épreuve

Plus de la moitié (58 %) des personnes qui déclarent se trouver dans une situation financière moins favorable en 2026 qu'en 2025 citent la hausse des primes maladie comme l'une des raisons de cette dégradation. La pression financière est particulièrement marquée parmi les catégories les plus modestes de la population : chez les ménages à faible revenu, seul un peu plus d'un tiers a prévu le paiement des primes dans son budget.

Plus d'un quart des personnes à faible revenu ont régulièrement des difficultés à payer leurs primes. Et ce, bien que dans la tranche de revenus inférieure à 4000 francs, près des deux tiers bénéficient d'une réduction individuelle des primes. Toutes classes de revenus confondues, deux tiers des personnes interrogées peuvent payer leurs primes maladie sans problème.



[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

« La réduction des primes profite à de nombreux ménages à faible revenu, mais pas encore à tous. Il faut combler ce fossé », déclare Michael Kuhn.

### **2031 : les personnes à faibles revenus sont pessimistes, les jeunes restent confiants**

En revanche, les perspectives pour 2031 ne sont pas entièrement négatives. Les jeunes sont particulièrement confiants quant à l'avenir : plus de 7 personnes sur 10 âgées de 18 à 35 ans s'attendent à être dans une meilleure situation financière dans cinq ans qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Au total, environ un tiers (34 %) s'attend à une situation financière similaire à celle d'aujourd'hui. Alors que près de 40 % des personnes à faibles revenus s'attendent à une dégradation de leur situation financière, cette part n'est que de 15 % chez les personnes à revenus élevés.

#### **Conseils pour les assurés :**

##### **Changer d'assureur maladie en milieu d'année**

Les personnes assurées ayant une franchise de 300 francs ont jusqu'à fin juin pour résilier leur contrat et passer à un assureur maladie plus avantageux au 1er juillet. Cependant, la franchise et le modèle d'assurance ne peuvent pas être modifiés.

##### **Remplacer les médicaments originaux par des génériques**

Pour certains médicaments originaux, la franchise s'élève à 40 % au lieu de 10 % lorsque des génériques moins chers sont disponibles. Il est donc judicieux de se renseigner sur les génériques auprès de votre médecin prescripteur ainsi qu'à la pharmacie qui délivre le médicament.

##### **Demander un deuxième avis**

Si vous avez des doutes avant une opération qui vous a été recommandée, vous devriez demander un deuxième avis. Dans la plupart des cas, la caisse maladie prend en charge les frais correspondants.

#### **Changer d'assurance complémentaire**

En règle générale, il est possible de changer d'assurance complémentaire pour la fin de l'année si la résiliation est déposée avant la fin du mois de septembre. Dans le cadre de l'assurance de base, le changement pour la fin de l'année est en règle générale possible en cas de résiliation avant fin novembre. Dans de rares cas, le délai de préavis est de six mois. Dans ce cas, la résiliation doit parvenir à l'assureur maladie au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de juin. Important : contrairement à l'assurance de base, les assurances complémentaires ne sont pas soumises à une obligation d'affiliation. Pour ne pas perdre la couverture de l'assurance complémentaire, il est conseillé de ne résilier son contrat auprès de l'ancien assureur qu'après avoir reçu une confirmation d'affiliation écrite de la part du nouvel assureur maladie.

**Méthode**

*Enquête représentative réalisée en juillet 2026 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1040 personnes issues de toutes les régions de Suisse. La représentativité signifie que les participantes et participants à une enquête reflètent bien l'ensemble du groupe cible. En d'autres termes, les caractéristiques importantes telles que l'âge, le sexe ou la région de résidence sont réparties de la même manière que dans toute la population. Les résultats peuvent ainsi être extrapolés à l'ensemble de la population.*

**Informations complémentaires :**

Michael Kuhn

Expert Argent

Téléphone : 044 360 53 91

E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
comparis.ch

## Annexe

### Code d'intégration de l'infographie

#### « La confiance dépend du revenu »

##### iframe :

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30187672/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

##### script :

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/30187672?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

#### « De nombreuses personnes à faible revenu sont confrontées à la charge des primes »

##### iframe :

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30185545/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

##### script :

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/30185545?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

#### À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur, Richard Eisler. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.